



DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons pas commencer ce CHSCT sans évoquer les conditions de travail à la DGFIP.

Sur fond de restructurations, de suppressions d'emplois, de réductions des politiques publiques, l'organisation du travail génère mal-être et souffrance. Notre ministère et la DGFIP s'arc-boutent dans une attitude de déni total. Ils contestent la réalité de cette progression et avance l'idée de « raisons extérieures » aux risques psycho-sociaux. Pire, les DDFIP et DRFIP vont jusqu'à considérer leurs « démarches stratégiques » comme autant d'actions améliorant les conditions de vie au travail !!!

Allant toujours dans le même sens, puisque tout irait bien, les agents ne participeront plus qu'une année sur deux à l'écriture du DUERP. S'ajoutant aux nombreux dysfonctionnements des CHSCT, aux manquements des directions vis à vis de leurs obligations, cet acte en dit long !!! Contre l'avis de toutes les organisations syndicales, le ministère adopte une attitude autoritaire. Ce coup de force constitue une véritable provocation !!! Pour la CGT, les seuls vrais experts du travail sont celles et ceux qui le font, à savoir les agents.

Il est essentiel de reprendre la main sur la question du travail. Par exemple à Morlaix, suite au saccage de leur centre, les agents des Finances Publiques ont refusé d'être affectés sur des sites différents. En Assemblée Générale, ils ont affirmé l'importance du collectif de travail et exigé de rester ensemble jusqu'à leur réinstallation sur leur site.

Suicides, épuisements professionnels, crises de nerfs, conflits entre collègues, écrêtement de milliers d'heures, forte augmentation des comptes épargne temps... Les militants sont débordés par les sollicitations des agents. On assiste ainsi depuis janvier à une explosion sans précédent de la souffrance au travail.

Ce phénomène n'est pas prêt de ralentir (nous ne parlons même pas d'arrêt...). Toutes les lignes budgétaires des missions se trouvent impactées en négatif sans aucune exception.

Les 2 000 suppressions d'emplois à la DGFIP prévues pour 2015, selon le gouvernement, doivent contribuer à la croissance et ne sont pas le fruit d'une politique d'austérité. Qui veut-on convaincre avec un tel discours ??

De plus, lors des réunions régionales destinées à informer les cadres A+ de leurs nouvelles perspectives de carrière peu réjouissantes, Monsieur Gardette, Responsable de SPIB, a annoncé avec froideur une vaste opération de recyclage, à l'image des ordures ménagères, des postes comptables C4, voire C3. Un nombre impressionnant de suppressions (850), étrangement démenti lors du dernier CTR, a même été évoqué.

Pourtant, les premières communications en local des DDFIP et DRFIP accréditent ce scénario catastrophique. Là aussi, la froideur est de mise. En Savoie, par exemple, une consommation de fuel est avancée pour justifier la fermeture d'un poste comptable situé en altitude... Nous attendons sans surprise le prétexte des climatiseurs dans le sud-est...

La rigueur budgétaire autoriserait donc la DGFIP d'engager **une vaste opération de démaillage territoriale**, particulièrement néfaste en terme d'aménagement du territoire. Le guichet fiscal vole donc en éclat. Il est vrai que l'objectif pour la DGFIP est sans doute plus maintenant de désintoxiquer les usagers de l'accueil. Les discours parisiens sur l'utilisation d'internet et des smartphones ignorent délibérément des zones du territoire où les usagers ont grand besoin d'un vrai service public. L'air du temps est ainsi, plus de droits et de services pour les « sans dents » ou les « analphabètes ».

La DGFIP décide donc de brader le service public et le service offert aux collectivités locales.

Le projet de loi sur la simplification de la vie des entreprises cache dans son article 25 la possibilité offerte aux collectivités territoriales de confier nombre des missions relevant actuellement des comptables publics à un organisme « public » ou privé, après « avis » du comptable public.

Il ne s'agit bien que d'un simple avis.

Au-delà de ces fermetures, c'est bien du devenir du service public local dont il s'agit.

L'Etat entend se dégager de son rôle de comptable auprès des collectivités locales comme auprès des établissements publics.

Soyez bien convaincu de la détermination de la CGT Finances à s'opposer très fermement à ce démantèlement lourd de conséquences également pour les inspecteurs.

Les agents de la DDFIP que nous représentons ont droit à la vérité sur leur avenir.

Le mensonge et la dissimulation ne peuvent pas être érigés en règle au sein de notre administration, avec nos collègues nous méritons bien mieux que cela. Dans l'Yonne, nous avons demandé à votre prédécesseur, réitéré lors de notre audience le plan triennal. Nous n'avons, à ce jour, aucune réponse malgré notre interpellation de la semaine dernière.

Les représentants de la CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BORODACZ - Yannick BAUMONT - Caroline GERMAIN